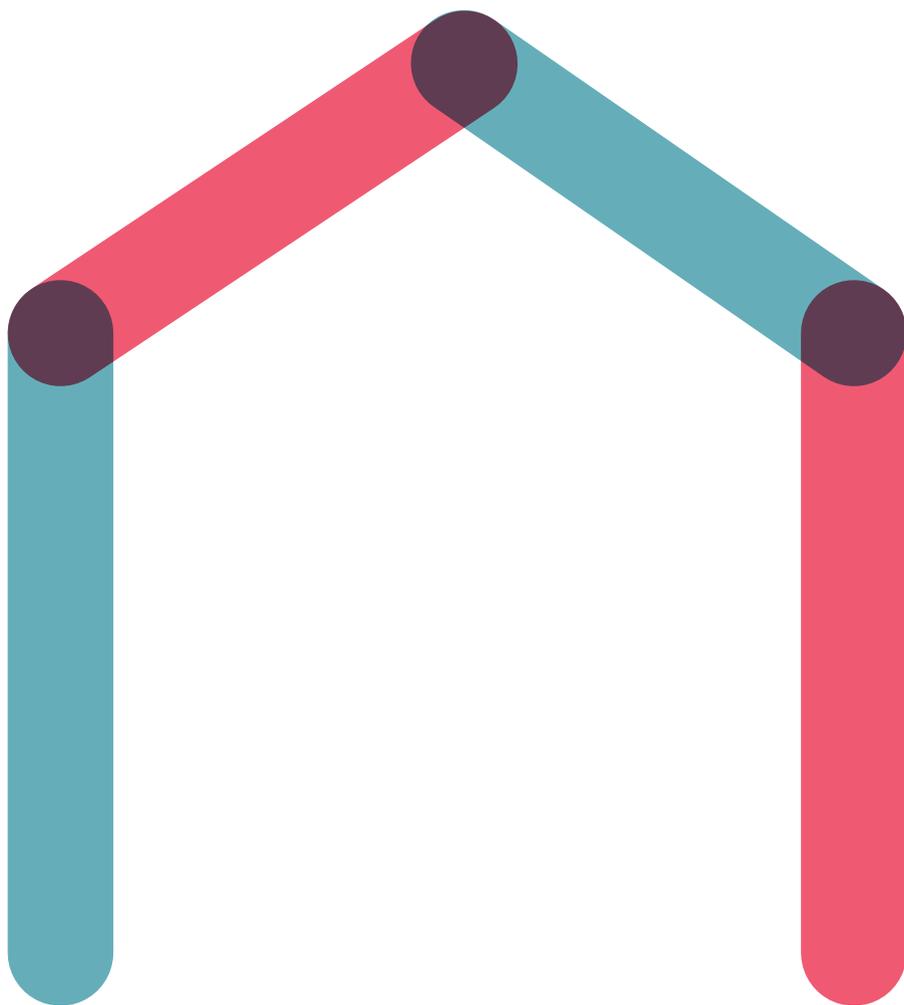


# Rapport d'activité 2020

Maison  
Associative  
de la Santé





# Rapport moral

Que dire de l'année 2020 ? Distanciel, visioconférence, gestes barrière, confinement, déconfinement, télétravail, distanciation... Autant de mots nouveaux dans notre vocabulaire actuel. Ce qui explique que la situation et les contraintes sanitaires en vigueur à ce jour nous ont amenées à mettre en œuvre cette Assemblée Générale en utilisant les outils à notre disposition lorsque les rencontres ne peuvent se dérouler en présentiel.

L'année 2020 a été bousculée mais la Maison Associative de la Santé a assuré une activité réelle, dont je vous laisse mesurer l'ampleur dans ce rapport d'activité. Année pour laquelle je voudrais ici remercier l'équipe des salariées, et les membres du Conseil d'Administration pour avoir préservé la continuité de l'activité. Décision, organisation, planification, adaptation, réactivité, créativité, inventivité ont été les mots moteurs pour tout mettre en œuvre afin de permettre aux associations de fonctionner au mieux. Avec la vigilance principale

quant à la protection de tous et avec l'objectif de garder le lien pour éviter au maximum l'isolement Notre rapport au temps a lui-même été profondément modifié.

En effet, organiser chez soi son espace bureau et son temps de travail oblige à différents aménagements. Cela est vrai pour les salariées, mais aussi pour les bénévoles pour les réunions de Bureau, du Conseil d'Administration : être chez soi, ouvrir son ordinateur, ne pas faire la démarche du déplacement pour venir à cette réunion. Nous nous retrouvons les uns les autres dans des vignettes sur nos écrans. Le manque essentiel pour les associations est l'absence de rencontres, de convivialité : beaucoup de souffrances générées dans notre quotidien associatif, tant pour les responsables que pour les personnes concernées. Avec parfois des difficultés pour certaines personnes dans les apprentissages nouveaux et les aménagements nécessaires pour l'utilisation et l'adaptation aux outils.

**Huguette Le Gall**

# L'année en chiffres

## Adhérents



2019



2020

**4 nouvelles associations ont rejoint la Maison Associative de la Santé** sur les thématiques : bien-être mental, alcool et addictions, cancer, et maladies vectorielles. 1 démission (dissolution).

## Ressources humaines



**5 salariées pour 4.8 ETP** (4 CDI + 1 CDD : recrutement d'une chargée de mission durant 4 mois), dont une salariée mise à disposition à 20 % au CAPPs Bretagne.

## Ateliers, séminaires, webinaires

3

**actions Maison Associative de la Santé**  
« Le café des confinés »,  
« Associations : adaptations face à la crise », « La demi-heure santé : alcool et isolement »



+100

**participants**  
dont des membres d'associations, des professionnels et futurs professionnels, des usagers

1

**séminaire**  
qui a réuni les administrateurs et l'équipe salariée pour réfléchir à une nouvelle gouvernance, modernisée

## Gouvernance



**7** réunions du conseil  
d'administration



**5** réunions du bureau



**assemblée générale  
en distanciel**

COPIL identité visuelle :  
2 administrateurs + coordinatrice  
COPIL projet associatif :  
2 administrateurs + coordinatrice

## Communication

**5**

**lettres d'informations  
bimestrielles avec 4 rubriques**  
vie de la Maison Associative de la  
Santé, actualités des associations,  
actualités des partenaires, zoom  
sur une association



**1000**

**exemplaires du Guide Maison  
Associative de la Santé 2020  
édités**



**+660**  
contacts

**1000**

**exemplaires de la plaquette  
du collectif Vivre Son Deuil  
Bretagne édités**

## Sommaire

Le mot  
de la présidente  
p.3

L'année en chiffres  
p.5

**Nos valeurs  
et missions**  
p.7

**Partie 1**  
**La Maison  
Associative  
de la Santé  
en quelques  
mots**  
p.9

L'impact de  
la crise sanitaire  
lié à la Covid-19  
p.10

Les associations  
membres  
p.14

L'équipe  
p.18

La mission  
d'accueil et  
d'accompagnement  
p.20

**Partie 2**  
**Les projets**  
p.23

Mise en œuvre  
de projets  
de santé publique  
p.25

La formation  
des acteurs  
p.38

L'implication  
des usagers  
p.42

**Partenariats**  
p.48

**Rapport  
d'orientation  
2021**  
p.49

# Nos valeurs...

**Rédigées en 2016 à l'occasion de la rédaction du 1<sup>er</sup> projet associatif de la Maison Associative de la Santé, ces valeurs ont été identifiées et écrites à l'occasion d'un travail collectif réunissant les associations adhérentes. Ce corpus de valeurs est donc le fruit d'une réalisation collective et partagée.**

## **Solidarité et soutien**

- Accompagner les personnes souffrantes
- Coordonner les associations
- Être ensemble pour être plus fort
- Donner ou rendre ce qui fait sens dans les chemins personnels et collectifs
- Rompre l'isolement des personnes en situation de vulnérabilité

## **Rencontres humaines et engagement**

Une mise en lien avec l'humanité, une reconnaissance, une richesse, un réconfort, un ressourcement, une vitalité, un partage, un

accompagnement, un apprentissage de nouvelles connaissances.

Appartenance au « corps » Maison Associative de la Santé.

## **Construire ensemble**

- Animer pour fédérer. Apprendre à se considérer mutuellement, à discuter et à s'écouter.
- Regrouper: réunir « toutes » les associations, les plus petites comme les plus grandes. Créer du lien entre elles permet de stimuler pour avancer. Aller à la rencontre des associations.
- Faire collectif: fédérer des horizons variés pour animer des démarches collectives.
- Une motivation commune: avancer vers un but commun.
- Faire aboutir les projets: servir à quelqu'un, à quelque chose avec le risque de saturation, d'épuisement, avec la recherche de relais, avec le besoin vital de se soutenir.
- S'adresser à tous dans la cité en instituant une démarche participative et un travail en réseau.

## **Consolider et évoluer**

Dans une politique de santé en perpétuel changement... S'évaluer et s'adapter. Ces valeurs, bases du projet associatif, animent chaque adhérent individuellement et collectivement.

# ... et missions

## **Accueil du public (citoyens, usagers, professionnels) pour informer et orienter sur les questions relatives à la santé et à la maladie**

Dans cette mission, elle s'appuie sur le lien privilégié qu'elle a construit avec ses associations adhérentes, ainsi que sur les réseaux des acteurs du territoire.

## **Information grand public sur les maladies et les enjeux de prévention propices pour s'en prémunir**

Dans cette mission, avec les associations, elle développe des outils de communication adaptés mais aussi des événements d'information adéquats.

## **Mise en œuvre de projets de santé publique**

Autour notamment des enjeux de la santé mentale mais aussi sur tout sujet qu'elle souhaite développer à la demande de ses associations adhérentes et en lien avec les orientations régionales. Elle prévoit également la formation des professionnels sur les enjeux de la prévention du suicide et de la postvention.

## **Veille et expertise sur la santé sur le territoire**

Elle assure la représentativité des associations adhérentes et veille à la défense des valeurs des associations sur le territoire et garantit la formation des bénévoles dans ce cadre. Par ailleurs, elle propose et soutient les représentants des usagers au sein des différentes instances au nom de la démocratie en santé.

Partie 1



La Maison  
Associative de  
la Santé  
en quelques  
mots

# L'impact de la crise sanitaire liée à la Covid-19

**Depuis le 17 mars 2020, nos vies personnelles et professionnelles ont été profondément bouleversées. Arrivée sans crier gare, la crise a surpris tout le monde. La Maison Associative de la Santé et ses équipes ont fait preuve d'une capacité d'adaptation exceptionnelle. Tour d'horizon des adaptations liées à la crise sanitaire de la Covid-19.**



## Rédaction d'un plan de gestion de crise

À la suite du premier confinement, la Maison Associative de la Santé s'est dotée d'un « Plan d'action en vue d'une crise sanitaire de type Covid-19 ».

Ce document propose une procédure permettant de réagir rapidement et efficacement à la survenue d'une crise sanitaire d'ampleur. Il a pour objectif d'orienter le travail de la coordination, de la gouvernance et des salariés.

Il s'agit d'une feuille de route qui traite de façon exhaustive tous les aspects de la vie de la Maison Associative de la Santé visant à se mettre en conformité et à protéger toutes ses parties-prenantes : salariées, bénévoles, partenaires etc. Elle évoque les mesures sanitaires à adopter, les impacts sur le travail, sur l'accueil et traite également de la sortie de crise.



### Création d'une « Cellule Covid »

La Maison Associative de la Santé organise, et ce pendant toute la durée de la crise, une « cellule Covid » composée d'administrateurs et de la coordinatrice. Cette cellule a pour but la veille informative, l'adaptation et la mise en conformité de la Maison Associative de la Santé (fermeture, horaires, protocole sanitaire) ainsi que la prise de décision urgente en cas de besoin. Suivant le rythme des confinements et déconfinements, la Maison Associative de la Santé a dû adapter son accueil. Lorsque la Maison Associative de la Santé a pu ouvrir ses portes, les horaires d'ouverture et la capacité d'accueil des salles en location ont été adaptés, limitant les jauges en fonction des préconisations de distanciation physique.

La Maison Associative de la Santé a par ailleurs été sollicitée par le service Démocratie sanitaire de l'Agence Régionale de Santé

Bretagne pour participer à leur propre cellule Covid, afin d'y porter la voix des usagers. Cette sollicitation importante démontre la légitimité accordée à la Maison Associative de la Santé pour porter ces sujets.

Des recommandations aux établissements sanitaires et médico-sociaux ont été rédigées et élaborées avec des représentants des établissements, des usagers et des professionnels de santé. Ces recommandations constituent des outils les plus opérationnels possibles, et tout à fait adaptables localement, pour favoriser le partenariat avec les usagers et l'effectivité de leurs droits.

**La Maison Associative de la Santé a été sollicitée par le service Démocratie sanitaire de l'Agence Régionale de Santé Bretagne pour participer à leur propre cellule Covid, afin d'y porter la voix des usagers.**



### Élaboration d'un accord sur le télétravail

Dès le 17 mars 2020, l'ensemble de l'équipe salariée est parti en télétravail pour une durée qui était alors indéterminée. Les débuts furent déstabilisants : l'équipement matériel était insuffisamment adapté et source d'erreurs, les échanges professionnels informels dans les couloirs impossibles, plus de vie d'équipe, des rythmes familiaux différents et un cadre réglementaire quasi inexistant.

**Un accord posant le cadre du télétravail à la Maison Associative de la Santé a dès lors été élaboré et approuvé en conseil d'administration le 31 août 2020.**

Un accord posant le cadre du télétravail à la Maison Associative de la Santé a dès lors été élaboré et approuvé en conseil d'administration le 31 août 2020. Il encadre les conditions matérielles de télétravail, les conditions financières, identifie les responsabilités, etc. Aujourd'hui nous posons un regard intéressé sur le télétravail organisé, choisi et mesuré, qui présente des atouts certains et sera désormais pérennisé.



### Réécriture du projet associatif

La réécriture du projet associatif de la Maison Associative de la Santé n'a pas trouvé son public en raison de la crise sanitaire. Malgré une forte implication du groupe de travail, il a été très difficile de mobiliser autour de ce projet. Celui-ci est reporté à 2021.



## Impact sur la fonction d'accompagnement logistique

La Maison Associative de la Santé a constaté une baisse de 540 heures de location des salles en comparaison à l'année précédente, ce qui représente une diminution de 39 %. Cela s'explique par la fermeture de la Maison Associative de la Santé lors des diverses périodes de confinement.

Afin de pallier l'impossibilité pour les associations adhérentes de se réunir en présentiel dans ses locaux, la Maison Associative de la Santé a mis à disposition sa connexion au système de visioconférence Zoom.

**Cela a permis, pour certaines d'entre elles, de maintenir des rendez-vous et réunions en distanciel et de ne pas rompre les liens avec leurs adhérents et bénévoles.**



## Amélioration du parc informatique

Le télétravail a mis en évidence la difficulté de travailler sans serveur informatique partagé. La Maison Associative de la Santé a donc pallié ce manque en installant au dernier trimestre 2020 un serveur de données permettant à l'équipe de travailler simultanément et à distance.

# Les associations membres



associations adhérent  
à la Maison Associative  
de la Santé au 31 décembre  
2020. 1 dissolution  
et 4 adhésions ont eu lieu  
au cours de l'année.

→ Consultez le guide  
des associations adhérentes  
sur notre site internet

**En 2020, la Maison  
Associative de  
la Santé a souhaité  
la bienvenue à  
4 nouvelles associations  
adhérentes!**



## **Addictions Alcool Vie Libre**

L'association a pour missions  
d'aider, d'écouter, et d'accompagner  
les personnes en difficulté avec  
l'alcool et autres dépendances, et  
leur entourage.

[www.vielibre.org](http://www.vielibre.org)



LYME  
BRETAGNE

## Mère de Vie

L'association cherche à rompre l'isolement des malades et de leurs familles dans une synergie de dialogue, d'action et de bienveillance autour des personnes atteintes de maladies vectorielles type Lyme, en instaurant des liens entre les malades, les soignants et l'entourage, et dans la vie sociale.

[www.meredevie.fr](http://www.meredevie.fr)



## Association Borderline Espoir

L'Association Borderline Espoir a pour but d'aider et de soutenir les personnes concernées par le Trouble de la Personnalité Borderline (TPB) par des groupes de parole afin de fournir une écoute bienveillante et sans jugement. Elle participe également à la diffusion de l'information concernant le TPB et à la lutte contre la stigmatisation des personnes porteuses de troubles psychiques.

[www.vital-asso.fr/abe](http://www.vital-asso.fr/abe)



## Le combat de Lili

L'association a pour but de lutter contre tous les cancers et notamment le cancer du sein, en sensibilisant au dépistage et à la mammographie. Elle soutient les patients et leurs familles en leur permettant de mieux vivre leur hospitalisation, soutient toute œuvre ou structure contribuant à la lutte contre les cancers, soutient les orphelins dont les parents ont été victime du cancer, mobilise le public autour des dons de vie : dons de sang.

## Zoom

# Enquête auprès des associations

**Une enquête a été réalisée en 2019 auprès des associations adhérentes, en vue de réécrire le prochain Projet Associatif. Cette enquête avait pour but de mieux connaître les besoins de chaque association, afin de percevoir comment la Maison Associative de la Santé peut les accompagner au plus proche de leurs préoccupations. En 2020, la Maison Associative de la Santé a donc réalisé le bilan de cette enquête !**

Suite aux constats, un travail de réflexion a été mené sur les solutions et réponses à apporter. Certains points sont actuellement en cours, et d'autres ont déjà été réalisés.

### Le profil des répondants



**2/3**

des adhérents  
ont participé  
à l'enquête



**62,1  
ans**

C'est l'âge  
moyen  
des répondants



**57 %**

sont  
à la retraite



**31 %**

sont en activité



**50 %**

des associations  
sont adhérentes  
à la Maison  
Associative  
de la Santé  
depuis plus  
de 10 ans

## La situation des associations

**83 %** des associations jugent leur situation générale bonne ou très bonne.

**77 %** des personnes interrogées déclarent que la situation financière de leur association est bonne ou très bonne.

## Le bénévolat

**40 %** des répondants déclarent difficile ou très difficile la situation de leur association concernant le bénévolat et l'explique par un nombre insuffisant de bénévoles, des bénévoles présents de longue date, peu actifs, consommateurs ou de passage. La Maison Associative de la Santé a répondu à ce besoin en concevant une formation adaptée, en partenariat avec Bug! et France Bénévolat (→ voir « Formation des adhérents », page 40).

## Les associations et la Maison

**25 %** des adhérents participent activement à la Maison Associative de la Santé (permanence, bénévolat). Les **75 %** restant confient un manque de disponibilité.

**Plus de 50 %** des associations participent aux projets de la Maison Associative de la Santé, et en sont très satisfaites.

Les raisons principales de leur adhésion à la Maison Associative de la Santé sont:

- La location des salles,
- Les liens et la transversalité avec d'autres associations ou professionnels ; la mise en place d'actions communes, la ressource que constitue l'association (information, orientation, etc.)
- La communication/promotion.

## Les actions souhaitées

Les associations ont partagé leur souhait de bénéficier de conférences à thèmes ou de temps dédiés à une thématique spécifique. La Maison Associative de la Santé a créé les webinaires *La demi-heure santé* (→ voir page 37).

## La communication

**74 %** des associations sont satisfaites du bulletin d'information, **85 %** d'entre elles apprécient son contenu. **40 %** des personnes interrogées déclarent ne pas connaître le site internet de la Maison Associative de la Santé.

Quelques pistes d'amélioration suggérées par les adhérents ont été prises en compte (→ Voir paragraphe « Communication », page 21).

→ Consultez l'enquête sur notre site internet

# L'Équipe

« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »

Franck Piccard, skieur



## Les membres élus au 31 décembre 2020

- **Huguette Le Gall, Présidente**, JALMALV (Jusqu'à la Mort Accompagner la Vie)
- **Joël Hardy, Vice-président**, AVH (Association Valentin Haüy)
- **Bernadette Baudet, Trésorière**, Les Amis de la Santé
- **Jean-Luc Thézé, Trésorier adjoint**, Coop1Service
- **Annie Ragain, Secrétaire**, ASHB (Association des Stomisés de Haute Bretagne)
- **Philippe Ramet, ADAPEI**- Les papillons Blanc (Association Départementale des Amis et Parents de personnes en situation de Handicap Mental)
- **Ahmed Rhioui, AAPEDYS** (Association d'Adultes DYS et de Parents d'Enfants DYS d'Ille-et-Vilaine et troubles du langage et des apprentissages)
- **Raymond Houedry**, Alcool Assistance
- **Robert Legavre, AMIGO** Bretagne (Association Militant pour le Don et la Greffe d'Organes)
- **Marie-Annick Lemaître**, Breizh O<sup>2</sup>

## L'équipe salariée

### **Lucie Chesnel**

*Chargée d'accueil  
et de secrétariat*

Au téléphone, par mail, à la Maison Associative de la Santé, elle vous accueille et répond à toutes vos questions. Une recherche d'association ? Une salle à louer ? Un contact à trouver ? Lucie, c'est le hub, le couteau suisse de la Maison Associative de la Santé, elle reçoit, accueille, dispatche, répond et toujours avec sourire et convivialité. Alors n'hésitez pas à nous contacter, vous serez bien reçus !



### **Marion Garandeau**

*Coordinatrice*

Une demande de financement ou une ampoule qui claque ? Un échange avec un élu ou un échange avec un bénévole ? Coordonner un programme d'ETP ou le cocktail de fin d'année ? Pas de problème, multitâches ! Capable de s'adapter et de changer de tâches 18 fois par jour, oui mais jamais sans une petite blague !



### **Alicia Gendre**

*Chargée de projets*

Alicia est la référence en méthodologie de projets à la Maison Associative de la Santé ! Mais aussi en matière d'organisation de



formations. Et de coordination de collectifs. Le travail en équipe est l'un de ses points forts, elle sait fédérer autour d'un gâteau au chocolat cuisiné par ses soins ! Bref, Alicia s'adapte à toutes les situations sans jamais perdre de vue ses objectifs !

### **Cathy Simonet**

*Chargée de la  
dynamique associative*

Cathy, la mémoire experte. 30 ans de présence, toujours curieuse et avide de connaissances, elle connaît le réseau rennais comme sa poche. Dotée de plusieurs talents, elle s'applique à apporter une attention particulière et adaptée à chacun ! L'implication des usagers, l'éducation thérapeutique du patient et le monde associatif n'ont pas de secret pour elle. Une grande professionnelle dotée d'un grand cœur !



### **Juliette Molinero**

*Chargée de mission*

Durant 4 mois, Juliette a rejoint la joyeuse équipe de la Maison Associative de la Santé pour une mission particulière : la réalisation d'un diagnostic sur le repérage de la souffrance psychique et la prévention du suicide sur les Pays de Rennes et Brocéliande.

# La mission d'accueil et d'accompagnement

**La Maison Associative de la Santé informe et oriente le tout public sur les questions relatives à la santé et à la maladie. Elle s'appuie sur le lien privilégié qu'elle a construit avec ses associations adhérentes et de nombreux partenaires.**



## **L'accompagnement des associations**

Un besoin d'accompagnement sur un projet ? D'une aide ponctuelle en secrétariat ? D'un soutien en communication ? La Maison Associative de la Santé peut accompagner ses associations adhérentes dans leur quotidien et pour leurs événements.

### **Les services logistiques**

- La location, à tarif préférentiel, de deux salles de réunion et d'un bureau
- Un service de photocopies et d'impressions
- La domiciliation : la Maison Associative de la Santé propose à ses associations adhérentes de domicilier leur siège social dans ses locaux et propose un service de réception du courrier.

### Améliorations de l'accueil des associations au cours de l'année 2020

- Pose de rideaux en salle n°1 pour réduire la luminosité notamment lors de projections
- Mise en place de casiers pour répondre aux besoins de stockage des associations
- Installation du Wi-fi dans la salle n°2

### Perspectives d'amélioration

- Installation de nouvelles tables, plus légères, pliantes et mobiles, dans la salle n°2 ;
- Acquisition d'un vidéo projecteur pour les salles de réunion, ainsi qu'un écran de projection ;
- Réflexion sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

### **L'accompagnement méthodologique**

Appui à la conduite de projet, mobilisation de partenaires, soutien à l'animation ou appui dans la mise en place d'une stratégie de communication, la Maison Associative de la Santé propose un accompagnement sur mesure qui peut faire l'objet d'un conventionnement avec l'association dit « protocole » (cf. collectif VUE). Par exemple, cette année, la Maison Associative de la Santé a accompagné ses adhérents afin de leur faciliter l'accès à l'organisation de réunions à distance via Zoom et Skype en créant des tutoriels adaptés.



### **La communication : de nouveaux outils !**

La Maison Associative de la Santé dispose de nombreux outils de communication : site internet, réseaux sociaux (Twitter, Facebook), Infolocale, guide des associations adhérentes, lettre d'informations, etc. En 2020, la Maison a amorcé le développement de ses outils de communication.

### **Un bulletin d'informations nouvelle formule**

La naissance d'une newsletter bimestrielle 2.0 a vu le jour pendant le confinement. Au cours de l'année, 5 lettres d'informations ont été envoyées à près de 660 contacts. Appréciée par nos lecteurs, elle recueille plus de 155 vues par lettre en 2020.

### **Un site internet flambant neuf**

Le site internet de la Maison Associative de la Santé se refait une beauté que vous découvrirez au premier semestre 2021 !

### **Les réseaux sociaux**

En plus de ses comptes Twitter et Facebook, réseaux sociaux les plus utilisés en France, la Maison Associative de la Santé a lancé sa propre chaîne YouTube, deuxième moteur de recherche au monde après Google !

Zoom  
**La refonte  
de l'identité visuelle**

**Existante depuis 1986,  
la Maison Associative de la Santé  
évolue et c'est également le cas  
de son identité visuelle!**

**Afin de créer une réelle identité  
« Maison Associative de la Santé »,  
reconnaisable par tous, et ainsi  
développer sa communication.**

Pour se faire, en 2020, la Maison Associative de la Santé a travaillé durant plusieurs mois avec l'agence La Confiserie (et ce en lien étroit avec les salariées et administrateurs volontaires) pour élaborer son nouveau design.

La Maison Associative de la Santé est fière de vous dévoiler son nouveau logotype!

**Maison  
Associative  
de la Santé**



Partie 2

# Les projets

## Zoom Le CPOM

**La Maison Associative  
de la Santé est subventionnée  
par l'Agence Régionale  
de Santé (ARS) Bretagne  
afin de mettre en œuvre  
des projets de santé publique.**

De ce fait, les deux structures ont contractualisé la réalisation des missions via un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2018-2022, dont les deux parties sont signataires, et qui fait l'objet, chaque année, d'un avenant autour des axes suivants :

### Mission 1

Former et sensibiliser les acteurs.

### Mission 2

Accompagner les réseaux « santé mentale et prévention du suicide ».

### Mission 3

Interventions directes auprès des publics (prévention/sensibilisation).

### Mission 4

Développer la connaissance et la reconnaissance mutuelle des acteurs locaux, la mise en réseaux et le décroisement des professionnels en santé mentale sur le territoire rennais.

À ce titre, la Maison Associative de la Santé est garante de la réalisation des actions issues du CPOM. Les missions inscrites dans ce contrat sont mentionnées dans ce présent rapport d'activité 2020 par cette pastille :



# Mise en œuvre de projets de santé publique

## La dynamique associative

Les salariées de la Maison Associative de la Santé ont fait preuve de créativité durant cette année pour maintenir leur mission, prolonger l'accompagnement, garder le lien. Quelques projets menés à bien en 2020 :

### **Le café des confinés** **23 avril 2020**

Lors du 1<sup>er</sup> confinement, l'usage des technologies de visioconférence en était encore à leurs balbutiements. Nous avons très vite perdu contact avec nos adhérents, eux-mêmes ayant perdu contact avec leurs bénévoles. L'idée a donc germé de leur offrir un espace de répit, visant à recréer du lien pour converser. Nous avons imaginé Le café des confinés, première réunion en visioconférence pour la Maison Associative de la Santé.

**« Rien ne se perd,  
rien ne se crée,  
tout se transforme »**

**Antoine Lavoisier, chimiste  
et philosophe**

### **La webconférence « Association : s'adapter face à la crise »** **19 juin 2020**

Cette webconférence avait pour enjeu d'offrir un temps de recul et de réflexion sur le vécu des associations durant la crise.

Elle avait pour objectifs :

- D'apporter des informations aux associations de manière pratico-pratique (maintien du lien, relance de la dynamique, utilisation d'outils numériques, prendre soin de soi et des autres, etc.);
- De traiter de l'aspect psychologique lié à cette période de crise sanitaire;
- D'informer sur les modes de transmissions du virus, les gestes barrières et la manière dont ils peuvent être mis en place lors d'une reprise d'activité.

Cette webconférence a fait la part belle aux témoignages d'associations (AVH et ZENTONIC) et a offert un apport théorique avec la présence de Catherine Mercier, psychologue clinicienne et Raphaël Mady, coordinateur de l'association Bug! pour les aspects technologies du numérique.

## Le collectif VUE

**Ce collectif composé de trois associations œuvrant dans le champ de la déficience visuelle est co-animé par l'association des chiens-guides d'aveugle et la Maison Associative de la Santé. C'est dans le cadre d'un protocole conventionné que la Maison Associative de la Santé accompagne ce collectif.**

En 2020, le collectif s'est penché sur la préparation d'une troisième journée pour sensibiliser à la déficience visuelle et auditive. Une dizaine d'acteurs associatifs institutionnels se mobilisent depuis 2017, pour organiser une journée dans le but de sensibiliser élus, travailleurs sociaux, professionnels de santé, membres du milieu associatif à l'intérêt des activités culturelles, de loisirs et des sports pour les personnes ayant un handicap visuel. 4 réunions ont eu lieu en 2020 pour porter les réflexions sur l'organisation de cette journée sur le territoire de Redon. Perspectives : rencontre publique en 2022 ou 2023.

## La Santé mentale

**La Maison Associative de la Santé est impliquée sur les questions de santé mentale au sens large. Au-delà de son investissement sur les projets cités ci-après, elle participe à des instances partenariales (locales, via notamment le Conseil Rennais en Santé Mentale**

**(CRSM), départementales et régionales) avec de nombreux autres partenaires.**

Aussi, la Maison Associative de la Santé a été sollicitée par la chefferie de projet du Projet territorial de santé mentale d'Ille-et-Vilaine (PTSM 35) afin d'être co-pilote de deux actions : «A1-Améliorer la lisibilité des ressources en santé mentale» et «A2-Informer, former et sensibiliser le grand public et les acteurs de droit commun aux problématiques de santé mentale». Des réunions d'informations autour de ce projet ont eu lieu en 2020 et sa mise en œuvre opérationnelle débutera en 2021.

**La Maison Associative de la Santé travaille également depuis quelques années sur le Pays de Brocéliande autour de la thématique de la Santé Mentale, en sa qualité de signataire du Contrat Local de Santé (CLS).**

En partenariat avec le syndicat mixte du Pays de Brocéliande, l'Agence départementale du Pays de Brocéliande et l'ARS Bretagne (DD35), un «Comité thématique santé mentale» a été créé. Il permet ainsi de faire du lien entre les parties prenantes sur les questions de santé mentale ; et de créer la stratégie des projets existants ou à développer en la matière sur le territoire. Plusieurs réunions se sont déroulées en 2020 avec pour perspective de poursuivre les travaux en 2021.

### **La Maison Associative de la Santé participe aussi depuis 2020 au projet MY KER.**

Concernée par le double sujet de la souffrance psychique et de la jeunesse, Geneviève Queleu imagine en 2009 MY KER, un lieu d'accueil, de soutien et d'accompagnement à destination des adolescents et jeunes adultes de la métropole rennaise présentant des troubles de l'humeur et/ou des addictions. Une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé sera recrutée et mobilisée pour la mise en œuvre des actions suivantes :

- Un programme de psychoéducation afin que les personnes deviennent acteurs de leur pathologie,
- Des activités à but thérapeutique et d'inclusion sociale ( sport, mindfulness, etc.)
- Un Job coaching (insertion professionnelle/ formation/ maintien dans l'emploi...)

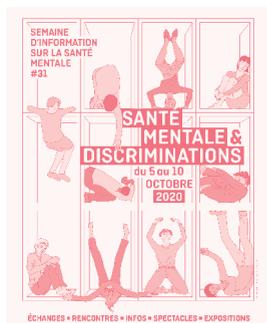
En 2020, la Maison Associative de la Santé a participé aux réunions du comité de pilotage ainsi qu'à l'élaboration de la réponse à un premier appel à projet déposé auprès de la Fondation de France. Son rôle est de représenter au sein de MY KER ses associations et de créer du lien entre elles et la structure. Par ailleurs engagée activement sur la thématique de la santé mentale, la Maison

Associative de la Santé apporte également sa connaissance du tissu des acteurs rennais. MY KER devrait voir le jour courant d'année 2022, sur le site du CMP de Beaulieu.



### **Coordination du Collectif Rennais des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)**

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont organisées chaque année à Rennes depuis 1985 dans l'objectif de parler de la santé mentale aux citoyens et avec les citoyens. Dans les années 1990, une SISM se mettait en place au niveau national. Le groupe d'acteurs (professionnels de divers secteurs, bénévoles, usagers et toutes les personnes intéressées par les questions de santé mentale) dit « collectif SISM » de Rennes s'est alors intégré à ce dispositif. Depuis, chaque année, le collectif coordonné par la Maison Associative de la Santé et la Ville de Rennes, s'empare de la thématique annuelle proposée au niveau national, pour mettre en œuvre des actions (conférences, expositions, spectacles, forum, café-citoyen, etc.) sur une ou deux semaines.



Les SISM ont pour objectifs de sensibiliser le public aux questions de santé mentale, d'informer à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la santé mentale, de rassembler acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale, de favoriser l'interconnaissance afin d'aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale et également de faire connaître les ressources pouvant apporter un soutien ou une information de proximité. En 2020, la crise sanitaire liée à la COVID-19 a entraîné l'annulation des SISM qui devaient se tenir en avril. Cependant les membres du collectif, fort de leur implication, ont souhaité reporter cet événement en octobre malgré de nombreuses contraintes liées au contexte sanitaire. Grâce à la mobilisation de tous ainsi que des partenaires, intervenants et divers services de la ville de Rennes, les SISM sur la thématique « Santé mentale et discriminations » ont eu lieu du 5 au 10 octobre.

# 10

**événements** : conférences, expositions, ciné-débat, forum, café citoyen, table-ronde, théâtre, portes-ouvertes...

# 7

**lieux** : le ciné TNB, le café des Champs-Libres, l'ADEC-Maison du théâtre amateur, la Maison des associations, sur la place de la Mairie et dans les locaux de deux associations membres du collectif.

# 17

**réunions de préparation**

# 360

**participants**, et bien plus de personnes touchées

# 91 %

**de satisfaction du public**, sur les 90 questionnaires récoltés

Le collectif SISM poursuit ses travaux pour mettre en œuvre, en octobre 2021, des actions autour de la thématique « Pour ma santé mentale, respectons mes droits ! ».

→ Consultez le bilan complet de la SISM 2020 sur notre site internet

CPOM

## Soutien à l'organisation des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sur le département d'Ille-et-Vilaine

La Maison Associative de la Santé a pour mission d'apporter un soutien aux coordinateurs des SISM sur le département d'Ille-et-Vilaine en animant des réunions d'échanges, en proposant des outils et supports d'aide à la coordination et à la communication...

### En 2020 :

- Organisation d'une réunion des coordinateurs des SISM ;
- Élaboration d'un fichier de ressources documentaires sur la thématique annuelle « Santé mentale et discriminations » et réponses à diverses demandes
- Organisation d'une conférence de lancement avec la présence d'Éric Verdier, responsable expert du pôle « Discrimination, violence et santé » à la Société d'Entraide et d'Action Psychologique». Cet événement a réuni 79 personnes.

**En 2021, l'idée est de développer et de consolider le soutien proposé aux coordinateurs SISM, notamment défini au travers de l'axe A2 du Projet Territorial de Santé Mentale d'Ille-et-Vilaine\* (PTSM 35) intitulé « Informer, former et sensibiliser le grand public et les acteurs de droit commun aux problématiques de santé mentale », dont la Maison Associative de la Santé est co-pilote avec la Ville de Rennes.**

\*Le projet territorial de santé mentale a pour objet « d'améliorer l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture ».

→ Consultez le PTSM 35 sur notre site internet

Zoom

# Le diagnostic sur le repérage de la souffrance psychique et la prévention du suicide sur les Pays de Rennes et de Brocéliande

**La Maison Associative de la Santé a recruté, sur 4 mois, fin 2020, une chargée de mission afin de mener une étude autour de la souffrance psychique et la prévention du suicide sur les Pays de Rennes et de Brocéliande.**

Cette mission devait répondre aux objectifs suivants : analyser les besoins des acteurs sur les questions de santé mentale et de la prévention du suicide sur les Pays ciblés et formaliser d'éventuelles préconisations autour des besoins remontés.

## 28

**entretiens réalisés, dont :**

## 15

**acteurs du Pays de Rennes**

## 13

**acteurs du Pays de Brocéliande**

## 121

**réponses au questionnaire en ligne**

## 8

**ateliers collectifs réalisés en ligne autour des thèmes suivants :**

- La souffrance psychique : comment l'écouter et la repérer ?
- L'information et l'orientation : quelles ressources existantes ?
- La prévention du suicide : quelles solutions collectives ?

Les différents éléments récoltés seront synthétisés en 2021 afin de restituer les résultats de l'étude et d'identifier d'éventuelles préconisations d'actions pouvant être proposées par la Maison Associative de la Santé.



## Soutien aux dynamiques existantes concernant la prévention du suicide et de la souffrance psychique sur le département d'Ille-et-Vilaine

La Maison Associative travaille autour des questions de prévention de la souffrance psychique et du suicide sur le département d'Ille-et-Vilaine.

### En 2020 :

- Participation aux réunions du Comité régional en prévention du suicide de l'ARS Bretagne, en lien avec de nombreux autres partenaires investis sur cette thématique. Il s'agit de réunions de réflexions concernant le déploiement régional de la stratégie nationale multimodale de prévention du suicide.

De plus, la Maison Associative de la Santé s'est également investie dans les réunions de travail réunissant les opérateurs régionaux des formations autour du risque suicidaire.

- Élaboration d'un diagnostic sur le repérage de la souffrance psychique et la prévention du suicide sur les Pays de Rennes et de Brocéliande.



## Coordination du Collectif Vivre Son Deuil Bretagne

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes en deuil et de prévenir les deuils compliqués, des associations et des bénévoles qualifiés se sont regroupés, en 2000, au sein du Collectif Vivre Son Deuil Bretagne, coordonné par la Maison Associative de la Santé. Ce collectif a pour missions d'orienter des personnes en deuil vers les associations appropriées, de dispenser les formations « Postvention – Le deuil après suicide et son accompagnement », d'organiser et de participer →

à des évènements sur les thèmes de la mort et du deuil (notamment via le cycle de rencontres « La Mort en Représentations » (LMER).

### **En 2020 :**

- Réunions du collectif Vivre son Deuil Bretagne ;
- Participation du collectif à diverses réunions partenariales ;
- Annulation du cycle « La Mort en représentations ».

Pour 2021, l'idée du collectif est de reporter certaines actions initialement prévues en 2020 et de préparer le cycle de rencontres « La Mort en Représentations ». Cet ensemble d'évènements est proposé à partir de supports artistiques et culturels afin de libérer la parole autour du deuil, de la mort, de l'absence : film, théâtre, exposition, écriture, conte... et destiné à tout public.

→ **Consultez la plaquette de présentation du collectif Vivre Son Deuil Bretagne sur notre site**



## **Coordination du Collectif Alcool et Addictions**

Coordonné par la Maison Associative de la Santé, le Collectif Alcool et Addictions a été créé en 2008 par la volonté de plusieurs associations (Alcool Assistance, AMAFE Bretagne, Les Amis de la Santé) de mutualiser leurs compétences et expériences afin de donner vie à un projet commun.

Ce collectif réunit des bénévoles et adhérents d'associations accompagnant les personnes dépendantes ou anciennement dépendantes à l'alcool. L'idée est de partager les expériences et témoignages de chacun pour délivrer des messages de prévention.

Pour 2021, l'objectif principal sera de tenter de remobiliser le Collectif Alcool et Addictions et de questionner son devenir si la dynamique de ce dernier reste la même. À la demande de la Ville de Rennes, si les conditions le permettent, le collectif pourra répondre présent pour la tenue d'un stand de prévention lors de la fête de la Musique.

## Zoom

# Conférence sur les troubles causés par l'alcoolisation foetale

**Depuis plusieurs années, en partenariat avec l'Association Addictions France et l'association Vivre avec le Syndrome d'Alcoolisation Foetale (SAF), le collectif Alcool et addictions organise cette conférence à destination de futurs professionnels de santé et, depuis peu, du médico-social.**

Elle a pour objectif de sensibiliser les futurs professionnels à la prévention des risques liés à la consommation de substances psychoactives (notamment l'alcool) chez la femme enceinte.

Cette année, les conditions sanitaires n'ont pas permis la mise en œuvre de cette conférence en présentiel. C'est donc par visioconférence que Mathilde Perrono, chargée de prévention et de formation à l'Association Addictions France et Stéphanie

Barth, infirmière libérale et membre du conseil d'Administration de l'Association Vivre avec le SAF, sont intervenues auprès des étudiants.

## 90

**étudiants présents en direct**

L'enregistrement de l'évènement a été transmis aux étudiants non disponibles le jour J.

## 93,2%

**de satisfaction, sur 44 questionnaires récoltés en ligne**

→ Consultez le bilan complet de la visioconférence sur les Troubles Causés par l'Alcoolisation Foetale sur notre site

# Le programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) - Session 2

**La Maison Associative de la Santé développe depuis 2018, avec le soutien financier de l'ARS Bretagne, son propre programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP) dédié à toutes les maladies chroniques (hors pathologie psychique).**

La coordination du programme est assurée par la Maison Associative de la Santé, en partenariat avec de nombreuses parties-prenantes associées à un large comité de pilotage.

L'intelligence collective est au cœur de ce programme. Citons :

- la Coordination pour l'amélioration des Pratiques Professionnelles en Bretagne (CAPPS Bretagne),
- l'association Avenir Santé Villejean Beauregard (ASVB),
- l'Unité Transversale d'Éducation Thérapeutique du Patient (UTEP du CHU de Rennes),
- le Comité de Lutte contre la Douleur du CHU de Rennes,
- l'association d'éducation thérapeutique ETIC de Nantes.

Ce programme, co-construit avec des patients experts et une équipe de professionnels intervenants formés à l'ETP, se déroule en trois étapes :

## 1 - Le BEPI

Un Bilan Éducatif Partagé Initial individuel (BEPI) est établi par un professionnel ou un patient expert tous deux formés à l'éducation thérapeutique du patient afin de mieux le connaître, identifier ses besoins, définir les compétences à acquérir ou à mobiliser. 10 patients ont été reçus pour un Bilan Éducatif Partagé Initial individuel.

## 2 - Les ateliers

Chaque patient participe à 6 ateliers collectifs de 2 heures en fonction de ses objectifs et des résultats de son bilan éducatif partagé initial.

Les ateliers se déroulent les samedis matin (tous les 15 jours) dans les locaux de la Maison Associative de la Santé, excepté l'atelier alimentation qui a lieu dans une structure du quartier équipée d'une cuisine.

Titre des ateliers :

- Faire connaissance et comprendre ensemble les maladies chroniques,
- Me nourrir entre équilibre et plaisir,
- Connaître et gérer mes émotions,
- Estime de moi de la tête aux pieds,
- Ma vie affective et sexuelle,
- Je bouge et je m'éclate en respectant mon corps.

## 3 - Le BEP Final

Un Bilan Éducatif Partagé Final est réalisé avec le patient en fin de programme. Il lui permet de faire le point sur sa compréhension, ses acquis, de proposer de nouvelles séances si besoin. Le patient pourra, s'il le souhaite, le communiquer à son médecin traitant ou à tout autre soignant de son choix.

### **Ce programme est original et innovant à plus d'un titre :**

- Il ne traite pas d'une maladie chronique en particulier,
- Il aborde des compétences dites psychosociales : la gestion des émotions, l'estime de soi, etc.,
- Chaque atelier est animé par un binôme d'experts dans le domaine traité : un professionnel de santé et un patient ressource,
- Tous les animateurs disposent de la qualification pour intervenir dans un programme d'ETP,
- Le processus d'évaluation et d'amélioration de la qualité est constant.

### **Calendrier**

Initialement prévu du 7 novembre 2020 au 30 janvier 2021, La Maison Associative de la Santé s'est vue dans l'obligation de reporter son programme ETP au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 ceci afin de respecter le confinement imposé par le gouvernement du 29 octobre au 15 décembre.

L'alternative de proposer un programme en visio n'a pas été retenue par la Maison Associative de la Santé car cela ne répondait pas aux besoins exprimés par les patients lors des BEPI.

### **Les améliorations en 2020**

- Un contenu réadapté : en co-construction avec les parties-prenantes du programme (professionnels de santé, patients ressources, membres du COPIL), la Maison Associative de la Santé a repensé la programmation des ateliers, affiné les objectifs et créé de nouveaux outils.

- Une coordination refondée pour plus d'échanges entre les animateurs : un COPIL au démarrage, un COPIL à la fin, un document de coordination synthétique adressé à tous et mis à jour en permanence, une checklist pour faciliter la préparation en amont des ateliers, la présence systématique d'une salariée de la Maison Associative de la Santé le jour de l'atelier et un débriefing, par visio, le lundi suivant l'atelier.

### **Des partenariats renforcés**

Le programme a été co-construit cette année avec une équipe de professionnels de l'ETP de Nantes, tirant un trait d'union bienvenue entre nos deux villes cousines. La Maison Associative de la Santé a imaginé avec l'UTEF du CHU de Rennes une procédure de communication visant à faciliter la communication entre la Maison Associative de la Santé et les médecins du CHU, dans le but de consolider le lien ville-hôpital.

# Les webinaires

## « La demi-heure santé »

### **La Maison Associative de la Santé est une structure ressource sur les thématiques de santé publique.**

Ses rôles d'informations et de prévention en matière de santé lui implique le devoir d'assurer la continuité de ses missions auprès des associations adhérentes, des partenaires et du grand public, dans un contexte sanitaire ne permettant pas les rencontres en présentiel.

C'est pourquoi, fin 2020, la Maison Associative de la Santé a souhaité développer un projet de courts webinaires intitulé *La demi-heure santé*. Ces webinaires, d'une durée de 30 minutes et sur inscription, ont pour objectifs d'apporter des informations sur des thématiques de santé traitées par la Maison Associative de la Santé et les associations adhérentes et de faire de la prévention santé via les outils numériques.

# 46

**participants en direct sur les 75 personnes inscrites**

#### **En 2020**

Le premier webinaire *La demi-heure santé* a eu lieu le jeudi 17 décembre de 12h30 à 13h autour de la thématique «Alcool et Isolement : des conseils pour prendre soin de soi!», en partenariat avec l'association Les Amis de la Santé d'Ille-et-Vilaine et la Polyclinique Saint-Laurent.

→ **Pour voir ou revoir ce webinaire, consultez le replay sur notre chaîne Youtube**

En 2021, la Maison Associative de la Santé a la volonté de pérenniser cette action en proposant des webconférences *La demi-heure santé* sur d'autres thématiques, qui associeront des associations et structures partenaires.

# La formation des acteurs

CPOM

## Approche des pathologies mentales et échanges de pratiques

La Maison Associative de la Santé participe à l'organisation de temps de formations relatives à l'Approche des pathologies mentales (APM) et échanges de pratiques, organisés par le Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR) en partenariat avec le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine. Il s'agit de formations à destination des professionnels sociaux et/ou intervenant dans le domaine de l'insertion. La Maison Associative de la Santé lance l'appel à candidatures, réceptionne les inscriptions et fait le lien avec le CHGR qui dispense et évalue ces formations.

### En 2020

La session « Échanges de pratiques » a eu lieu les 24 septembre, 20 octobre et la dernière journée a été reportée au 29 mars 2021.

Pour 2021, la perspective est de mettre en œuvre 2 formations APM et une session « Échanges de pratiques ».

CPOM

## Plurithématique

La Maison Associative de la Santé, en partenariat avec le Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR), l'Association Addictions France et le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, propose une formation pluri-thématique à destination des professionnels de Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Concentrée sur 4 journées, elle permet d'aborder en un seul module 3 thématiques de santé : alcoolologie, addictions et santé mentale.

### En 2020

La première partie de la session a eu lieu les 22 septembre et 20 octobre. Les deux dernières journées ont été reportées en 2021.

Pour 2021, reconduction de la formation.

CPOM

## Repérage et prise en charge de la crise suicidaire

Dans l'attente des modalités de déploiement régional de la stratégie nationale multimodale de prévention du suicide, la formation au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire n'a pas été mise en œuvre. En effet, cette formation ne sera plus dispensée comme précédemment mais fera l'objet de 3 nouveaux modules : sentinelles, évaluation/orientation et intervention de crise.

CPOM

## Postvention « Le deuil après suicide et son accompagnement »

La Maison Associative de la Santé, en partenariat avec le Collectif Vivre Son Deuil Bretagne (CVSDB), propose des sessions de formation « Postvention-le deuil après suicide et son accompagnement » d'une durée d'une journée sur la région

Bretagne. Cette formation est organisée selon les demandes des territoires (à hauteur de 4 par an) et est destinée à toute personne concernée dans le cadre de sa fonction, à l'accompagnement des personnes en deuil après suicide : professionnels, élus, bénévoles... Elle est prioritairement destinée aux personnes qui ont suivi la formation initiale au repérage et à la prise en charge de la crise suicidaire.

### En 2020

Annulation de 3 formations sur les 4 programmées (Rennes, Saint-Malo et Redon). Seule la formation Postvention, en partenariat avec le Collectif Misaco du Pays de Saint-Brieuc s'est tenue le 29 septembre, auprès de 9 participants, avec un taux de satisfaction de 89% (11% de non-réponse).

Pour 2021, reconduction de 4 sessions de formation et travail du CVSDB et de la Maison Associative de la Santé sur une mise en œuvre en distanciel si cela s'avère nécessaire.

# Formation des adhérents de la Maison Associative de la Santé

## Formation à l'écoute

**Comme l'a montré l'enquête réalisée en 2019 par la Maison Associative de la Santé, les bénévoles des associations adhérentes ont un besoin constant de se former à l'écoute de leurs usagers.**

En 2020, la Maison Associative de la Santé a innové en renouvelant son programme et en collaborant avec une nouvelle formatrice, Marie Michel, Psychologue clinicienne.

Ce nouveau programme vise à former des bénévoles qui n'auraient pas encore suivi de formation à l'écoute. C'est une formation dite de « niveau 1 ». Suite aux retours unanimes de la première session, une formation de niveau 2 est en cours de préparation et sera proposée courant 2021. La première journée s'est déroulée le 23 octobre 2020 et la seconde a été reportée en 2021 en raison de la crise sanitaire.



**« La formation est pratique et instructive, des notions théoriques et des mises en situation pratique. »**

7

participants

87 %

de satisfaction globale

2

journées

100 %

des participants  
satisfaits du contenu

**« Marie a su faire  
preuve de pédagogie  
pour que cette formation  
soit profitable pour  
mon futur (après  
Covid) engagement  
associatif! »**

## Nouvelle formation : gouvernance et bénévolat

La Maison Associative de la Santé a testé la conception d'une nouvelle formation, suite aux besoins repérés des associations adhérentes de bénéficier d'un accompagnement spécifique sur la situation de bénévole dans une association de santé (→ voir le zoom sur l'enquête page 16).

En partenariat avec Bug! et France Bénévolat, la Maison Associative de la Santé a construit une formation sur-mesure, dédiée à ses associations. Pendant une journée, les associations ont pu échanger et prendre de l'information sur les grandes dimensions du fait associatif : l'importance du projet associatif, l'enjeu de la gouvernance, l'accueil du bénévole.

Imaginée en 2020 et programmée sur le dernier trimestre, la journée a finalement dû être reportée à février 2021.

# L'implication des usagers

## **Soutenir et encourager l'engagement des usagers est un des axes stratégiques de la Maison Associative de la Santé à travers sa participation à différentes communautés de pratiques et en accompagnant ses associations adhérentes.**

L'engagement est un sujet en forte progression dans le sanitaire où il recouvre la démocratie en santé dans son volet « participative » en complément de sa partie « représentative » (Ma santé 2022).

La recommandation de la Haute Autorité de Santé « Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social ou sanitaire » vient appuyer les différents niveaux de participation de la Maison Associative de la Santé.

« Les démarches d'engagement recouvrent différentes formes de collaboration entre des professionnels et des personnes soignées ou accompagnées, leurs proches, leurs associations, etc., pour améliorer la qualité des soins et des accompagnements : aide à la décision partagée, concertation citoyenne, évaluation de la satisfaction, soutien par les pairs, recherche collaborative, participation des patients à la formation des médecins... L'objectif de cette recommandation est de proposer aux personnes concernées, et aux différents acteurs du système de santé des repères pour mettre en œuvre des pratiques d'engagement effectif au bénéfice du bien-être et de la qualité de vie des personnes » HAS.

## Le partenariat et l'expérience patient : une pratique collaborative innovante

### **Le partenariat patient enseignant**

Bureau du Partenariat Usagers Professionnels (dans les Études en Santé) BUPUP(ES) organisé en 4 sous-commissions :

- un comité opérationnel,
- une communauté de pratique du partenariat,
- une communauté de patients enseignants,
- un groupe action recherche.

Initialement constituée d'enseignants de médecine, la communauté de pratique du partenariat s'est rapidement élargie aux étudiants en médecine (interne de médecine générale, étudiants du 2<sup>e</sup> cycle), aux patients soit à titre individuel, soit dans une démarche collective associative (Maison Associative de la Santé de Rennes, France Assos Santé Bretagne) et aux enseignants ayant d'autres professions (infirmier, odontologie notamment).

### **« Renforcer le pouvoir d'agir du patient dans les décisions et les actions. »**

Le CAPPs Bretagne ainsi que le SUPTICE (Service Universitaire Pédagogique et des Techniques de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) sont présents dans le groupe.

### **Missions**

- Réfléchir au développement de la place du partenariat patient dans le cursus des études en santé à Rennes,
- Sensibiliser et former les différents publics (enseignant, étudiant) à l'apport du patient-enseignant dans les différents enseignements et apprentissages réalisés,
- Créer et animer un réseau d'acteurs pluriprofessionnel pour le développement du patient-enseignant dans les cursus en santé,
- Recueillir et orienter les demandes des enseignants et des usagers souhaitant développer le partenariat-professionnel-patient dans l'enseignement dans les études en santé.

### **Actions**

Rencontre annuelle sur le partenariat patient dans les études en santé à Rennes, le 26 juin.

→ Consultez le replay sur notre chaîne Youtube

## Le partenariat patient dans les soins

*En Partenariat avec le CAPP  
Bretagne – France Assos Santé  
Bretagne*

### Une enquête régionale

L'enquête a été diffusée auprès de centaines d'usagers partenaires (des usagers déjà engagés dans le système de santé : patients experts, représentants des usagers, pairs-aidants, etc.), pour évaluer l'évolution des pratiques de partenariat usagers-professionnels pendant la crise sanitaire (avril à mai), et ainsi objectiver les perceptions relatives à une éventuelle diminution de la démocratie en santé.

Les principales préoccupations des répondants :

- la protection des personnes chères
- le déconfinement
- la qualité des soins et sécurité des patients
- l'identification de nouvelles pratiques de soin, d'organisation des soins et de partenariat que les répondants souhaiteraient conserver (téléconsultation, rencontre par visio, etc.).

### Des webinaires

Plusieurs temps de sensibilisation des professionnels et usagers aux pratiques de partenariat pendant la période de crise ont été organisés sous forme de webinaires usagers-professionnels : les 15 avril, 30 avril, 9 novembre et 25 novembre.

→ Consultez le replay sur notre chaîne Youtube

### Une vidéo

Dans la suite des travaux FORAP/HAS (Fédération des Organismes Régionaux et territoriaux pour l'Amélioration des Pratiques en santé-Haute Autorité de santé) sur la bientraitance, le groupe de travail national s'est réuni à plusieurs reprises dans lequel deux représentants de la Maison Associative de la Santé étaient présents en s'appuyant sur le concept de bientraitance pour promouvoir le partenariat entre les usagers et les professionnels.

Des vidéos pour favoriser les échanges et questionner les pratiques ont été réalisées par les Structures Régionales d'Appui à l'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité du patient de plusieurs régions. Elles recueillent le témoignage d'une situation difficile ou mal vécue.

**En Bretagne**, une vidéo a été réalisée en collaboration avec le C.H. de Dinan dont la thématique portait sur l'annonce de diagnostic. Ces vidéos sont des outils de formation et d'aide à l'analyse des pratiques et des organisations à destination des professionnels et des usagers permettant d'identifier les risques de maltraitance et les moyens de la prévenir à déployer en 2021.

### Une journée régionale

La journée régionale annuelle sur le partenariat usagers-professionnels a eu lieu le 14 décembre 2020 en ligne.

## +350

**personnes inscrites (192 professionnels de la santé, 94 patients ou aidants et plus de 80 usagers)**, de nombreux leaders du partenariat ont accepté de venir présenter en duo usager/professionnel leurs retours d'expérience.

→ Consultez le replay sur notre chaîne Youtube

### CHU de Rennes : un comité mixte usagers professionnels de santé

Plusieurs membres d'associations adhérentes à la Maison Associative de la Santé participent à un espace de réflexions et d'échanges communs, pour engager une relation partenariale usagers-professionnels de santé autour du parcours du patient au sein du CHU de Rennes.

### CPIAS (Centre de prévention des infections associés aux soins)

*En partenariat avec France Assos Santé Bretagne*

Une communauté de pratiques interrégionale constituée de représentants des usagers de diverses associations et d'hygiénistes. La participation de la Maison Associative de la Santé se situe selon l'axe du Programme National d'Actions de Prévention des Infections Associées aux Soins (PROPIAS): « Développer la prévention des Infections Associées aux Soins », tout au long du parcours de santé en impliquant les patients et les résidents.

Pas de rencontre en 2020, relance du groupe espérée en 2021.

## Maison des Usagers (MDU) au Centre Hospitalier Guillaume Régnier à Rennes

Participation au Comité de coordination et de suivi de la Maison des Usagers du CHGR.

### Associations adhérentes à la Maison Associative de la Santé et partenaires de la MDU :

Addictions/Alcool/Vie libre, Alcoolistes Anonymes, Alcool Assistance, l'Antre2, Espoir 35, L'Autre Regard, UNAFAM 35, COOP1 Services, Les Amis de la Santé 35, Lueur d'espoir – SOS dépression, Solidarité Anorexie Boulimie 35, UNAFAM 35

La Maison Associative de la Santé participe au Comité de suivi et de coordination à raison d'une fois par trimestre.

# 127

**visiteurs (dont 82 patients) en 2020.** Les autres visiteurs identifiés sont des membres de l'entourage, des professionnels.

# 93

**permanences ont été assurées par les associations partenaires.**

### Les Principaux thèmes abordés lors de ces permanences :

- Information sur les associations, échanges sur la maladie,
- Aides aux démarches administratives,
- Conseils/infos juridiques,
- Informations sur la MDU,
- Informations sur les permanences et groupes de paroles,
- Échanges sur la prise en charge et l'accompagnement

## Le partenariat patient en recherche

Intégration des usagers à la faculté de médecine dans le Département de recherche INSERM en partenariat avec France Assos Santé Bretagne. Groupe paritaire : professionnels de la recherche (directeur et ingénieur), usagers et représentants des usagers, professionnels des unions d'associations : Maison Associative de la Santé et France Assos Santé Bretagne.

### Missions

- Réfléchir au développement de la place du partenariat du patient et de l'utilisateur dans les projets de recherches à Rennes
- Sensibiliser et informer les différents publics associatifs à l'apport du patient-de l'utilisateur dans les projets de recherche par la réalité virtuelle.

### Actions en construction et perspectives 2021

Écriture d'un projet « gestion de l'anxiété de l'adolescent en préopératoire par les environnements virtuels » partenariat avec L'association Les P'tits Doudou du CHU de Rennes.

## Participation à l'élaboration des politiques de santé et vie des établissements

Renouvellement et suivi des mandats des représentants des usagers de la Maison Associative de la Santé siégeant en Commission Des Usagers, Conseil de Surveillance, Commission Régionale de Conciliation et d'Indemnisation.

- Conseil Territoriaux de Santé, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie :
- Gestion des appels à candidature adressés par l'Agence Régionale de Santé Bretagne
- Information auprès de Représentants des Usagers et mise en lien avec les structures pertinentes et notamment France Assos Santé Bretagne en ce qui concerne les formations.

### Renouvellement de l'agrément de la Maison Associative de la Santé 2018-2023 :

Rapport d'activité annuel qualitatif et quantitatif par les Représentants des usagers sur leur participation dans les instances.

# Partenariats



## Adhésion au Mouvement Associatif Rennais

En 2020, la Maison Associative de la Santé a fait la démarche d'adhérer au Mouvement Associatif Rennais afin de contribuer à la dynamique associative rennaise.

Ses objectifs ? Créer du lien entre associations, contribuer au dynamisme de la vie associative, construire une parole commune pour représenter les associations adhérentes et participer à l'élaboration des politiques associatives de la Ville de Rennes.

## Le Collectif Handicap 35

Le Collectif handicap 35, par l'intermédiaire de Claude Laurent, a contacté la Maison Associative de la Santé en fin d'année 2020 dans le but de développer l'interconnaissance des deux structures qui ont tant à partager. Claude Laurent a été invité en réunion de Bureau en début d'année 2021.

Le Collectif Handicap 35 regroupe une cinquantaine d'associations adhérentes représentant l'ensemble des familles de handicap. Il est un lieu d'analyse des besoins et force de propositions et d'incitation dans le domaine du handicap. Interlocuteur vigilant, le Collectif Handicap 35 est reconnu pour ses activités auprès des institutions et des pouvoirs publics en Ille-et-Vilaine, pour la mise en place de mesures en faveur de l'intégration des personnes handicapées dans tous les domaines accessibles aux personnes valides.



## **La Maison Associative de la Santé (MAS), bien qu'indépendante et administrée par ses associations, évolue dans un contexte de réglementations et de projets partenariaux, parfois conventionnés.**

En 2020, Le Conseil d'administration de la Maison Associative de la Santé a pressenti un changement de paradigme en se reconnaissant, dans le référentiel rédigé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en ces termes :

**« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »**

Cette référence est évoquée dans le contrat de missions de la Maison Associative de la Santé avec la Ville de Rennes en date du 4 décembre 2018 en ces termes : La ville promeut une acception large de la santé qui ne la limite pas aux soins. Penser à sa santé, c'est-à-dire à ce qui fait santé dans son environnement, ses modes de vies, ses relations sociales c'est devenir acteur de ses choix et prendre sa place à part entière dans la cité. La santé constitue ainsi une condition favorable à l'exercice de la citoyenneté de chacun.

En 2021, ce changement profond de perspective sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale afin de partager collectivement ce nouvel état d'esprit et de (re)lancer les travaux de réécriture du projet associatif, feuille de route pour les années à venir. Il s'agira donc d'actualiser le projet associatif en cohérence avec tout le corpus réglementaire auquel la Maison Associative de la Santé est soumise (la loi Ma santé 2022, le projet régional de santé 2018-2022) et avec les conventions partenariales qui lui offrent son pouvoir d'agir : le contrat de missions avec la Ville de Rennes et le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) contractualisé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne.

# Les évolutions et changements en 2021

## Le développement des partenariats

**La Maison Associative de la Santé est partenaire depuis 3 ans, avec France Assos Santé Bretagne, du groupe de recherche MediCIS de l'INSERM dirigé par Pierre Jannin où les deux associations représentent leurs usagers.**

La Maison Associative de la Santé s'engagera encore plus fortement en 2021 auprès du laboratoire en portant avec l'INSERM un appel à projet auprès de la Fondation AFNIC pour la solidarité numérique visant à financer un programme préopératoire à destination du patient adolescent

dans le but d'augmenter son bien-être et diminuer son anxiété en le rendant acteur de son parcours hospitalier par une mise en situation pré-chirurgicale en environnement de simulation virtuelle. Les principaux partenaires sont les suivants : le CHU de Rennes et de Nantes, le laboratoire de psychologie de Rennes 2 (LP3C), l'association les Genêts d'Or (Finistère). Cette action intéresse toutes les associations adhérentes œuvrant auprès de adolescents ou de leurs proches.

En 2021, la MAS fera aboutir sa démarche d'adhésion auprès de France Assos Santé Bretagne et du Collectif Handicap 35. Elle maintiendra son adhésion auprès du Mouvement Associatif Rennais et elle valorisera ses relations avec la Maison Des Associations.

## L'accueil et la communication

### **Améliorer l'accueil**

Un nouvel outil de reporting sera utilisé à l'accueil et permettra de connaître plus finement les thématiques sur lesquelles la Maison Associative de la Santé est sollicitée.

### **Promouvoir les associations**

La Maison Associative de la Santé développe ses moyens de communications et ses supports avec une newsletter nouvelle génération, l'amplification de sa présence sur les réseaux sociaux et la création de la chaîne YouTube pour communiquer toujours plus sur nos associations.

La Maison Associative de la Santé améliorera la diffusion de l'information en travaillant à la refonte de son identité visuelle et de son site internet.

### **Mener les projets**

En raison de la crise sanitaire et de la difficulté à se projeter, la plupart des actions sont reconduites sans modification majeure. Malgré tout, certains projets entrepris depuis plusieurs mois poursuivent leur développement et voient leur épanouissement.

### Implication des usagers et démocratie sanitaire

La Maison Associative de la Santé prolonge son engagement sur cette question en portant la voix de ses usagers, en lien avec le GCS CAPPs, France Assos Santé Bretagne et dans toutes les instances où elle peut être sollicitée pour sa connaissance du sujet. Le partenariat Maison Associative de la Santé/CAPPs se poursuit, matérialisé par la mise à disposition de la chargée de la dynamique associative de la Maison Associative de la Santé au CAPPs pour 20 % de son temps.

### Amélioration de l'accès aux droits, aux soins et à la prévention

Organiser ou co-organiser des débats publics ou webinaires sur des thématiques ciblées : pour répondre à la demande des associations de bénéficier de plus d'informations sur les sujets qui les concernent, la Maison Associative de la Santé a créé les webinaires *La demi-heure santé*. Ce projet couronné de succès se poursuit en 2021.

### Formations aux bénévoles

Les formations à l'écoute et à la gouvernance « nouvelle formule » se dérouleront en début d'année 2021. Une nouvelle formation à l'écoute dite « de perfectionnement niveau 2 » sera proposée au second semestre 2021 en complément de « l'initiation Niveau 1 ».

Décliner le programme d'éducation thérapeutique du patient : la deuxième session prendra fin en début d'année 2021, décalée en raison de la crise. La troisième session débutera au second semestre.

### La santé mentale

La Maison Associative de la Santé réfléchira avec le Collectif alcool et addictions à un projet neuf, partagé et mobilisateur.

La présence à la fête de la musique sera maintenue si elle a lieu et la conférence sur les troubles causés par l'alcoolisation fœtale sera également organisée.

*Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) rennaises* changeront leur calendrier et se dérouleront désormais en Octobre, à l'instar de leurs cousines nationales. La Maison Associative de la Santé poursuit l'animation du collectif en coopération avec la Ville de Rennes.

La Maison Associative de la Santé poursuivra la consolidation de l'appui aux collectifs des SISM départementales au travers des travaux qui seront engagés dans les prochaines années dans le cadre de l'Axe A2 du PTSM 35 dont la Maison Associative de la Santé est copilote avec la Ville de Rennes. Cette contribution au PTSM 35 sera inscrite au CPOM de la Maison Associative de la Santé. Concernant les nouveaux modules de formations sur la thématique de la crise suicidaire, l'ARS devrait communiquer en 2021 les modalités de déploiement régional de la stratégie nationale multimodale de prévention du suicide.

## La gouvernance en 2021

### **Le séminaire sur la gouvernance organisé en 2020 et suivi par les membres du conseil d'admini- stration a permis d'identifier de nouvelles pistes de réflexion pour moderniser la gouvernance.**

La Maison Associative de la Santé se propose d'accompagner ses adhérents à la réécriture de leur nouveau projet associatif, en lien avec la définition de la santé de l'OMS. Dans cet esprit, il sera nécessaire de faire évoluer les statuts en se questionnant sur les axes d'ouverture de progrès : nature des nouveaux adhérents, périmètre de leur action, etc.

Une fois les statuts modifiés, c'est alors la procédure d'adhésion qui sera à adapter ainsi que sa charte. La Maison Associative de la Santé a par ailleurs entrepris l'amélioration de toutes ses procédures de gouvernance et de fonctionnement afin d'améliorer la circulation de l'information et l'efficacité de ses prises de décision. Dans cette perspective, la Maison Associative de la Santé ne devra pas déroger aux intentions qu'elle propose au public : acquérir,

maintenir et développer un état de complet bien-être physique, mental et social par, avec et pour ses membres et ses partenaires, qu'ils soient bénévoles ou professionnels.

Ainsi, il s'agira de porter attention à une matrice de support de discussion, de négociation, d'animation, de coordination, de gouvernance, de présidence... qui, entre autres, articule les facteurs suivants :

- La production d'un résultat en termes d'objectifs et de finalités,
- La facilitation dans la maîtrise des moyens techniques et administratifs adaptés,
- La communication par la mise à disposition des informations,
- La régulation avec le respect de l'expression de différents points de vue,
- La reformulation dans l'exploitation des expériences vécues.

Dans cette démarche, l'adhésion ne se décrète pas. Elle se déclarera, en conscience, dans une confiance réciproque et un respect mutuel, entretenus par un dialogue inspiré et, en même temps, orienté pour l'intérêt général, au-delà des sensibilités partisans.

Avec le soutien  
financier de



**Rédaction**  
Maison Associative  
de la Santé – juin 2021

**Design graphique**  
La Confiserie, Rennes

